

**Arrêté du 18 janvier 2018 portant cessation de fonctions et nomination  
(régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal de grande instance de Laval**

**NOR : JUSB1802153A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

*Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;*

*Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le garde des sceaux, ministre de la justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;*

*Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;*

ARRÊTE

**Article 1**

Il est, à compter de la date de passation des comptes, mis fin aux fonctions de Mme Marie-Paule MORIN, secrétaire administrative, en sa qualité de régisseuse titulaire au tribunal de grande instance de Laval.

**Article 2**

M. Jean-Claude GENU, adjoint administratif principal, est, à compter de la date de passation des comptes, nommé régisseur titulaire au tribunal de grande instance de Laval.

**Article 3**

Mme Samah TALBI (BEN EL HADJ ABDALLAH), secrétaire administrative stagiaire, est, à compter de la date de passation des comptes, nommée régisseuse suppléante au tribunal de grande instance de Laval, en remplacement de Mme Sandrine HERVIEUX (JOLY).

**Article 4**

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel d'Angers, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 18 janvier 2018.

La garde des sceaux, ministre de la justice,  
Par délégation la chef du bureau des carrières  
et de la mobilité professionnelle,

**Catherine BOUDON**